

Adhésion à l'UTL de Valenciennes pour l'année 2022/2023

Dans le but d'éviter les situations de rassemblement à risque, les permanences d'adhésion se feront les lundis 19, 26 septembre et le lundi 3 octobre (Maison des associations-84 rue du faubourg de Paris 59300 Valenciennes) de **15h à 17h**.

MODALITES D'ADHESION

1. Remplir la fiche ci-dessous
Prévoir un chèque à l'ordre de l'UTL de Valenciennes du montant correspondant à l'adhésion (25 € par personne)
2. Au choix :
 - Envoyer la demande d'adhésion par voie postale à la Maison des associations en mentionnant à l'intention de l'UTL de Valenciennes (Joindre SVP une enveloppe timbrée pour le retour de la carte d'adhérent)
 - Envoyer la demande d'adhésion par voie postale à Madame ISABELLE ROUSSEL
44 RUE HENRI BARBUSSE 59224 THIAN (Joindre SVP une enveloppe timbrée pour le retour de la carte d'adhérent)
 - Ou présenter le tout au guichet lors de la première conférence afin d'obtenir votre nouvelle carte. (14h15 à 14h45)
3. **IMPORTANT** : pas de paiement en espèces possible

FICHE ADHESION UTL DE VALENCIENNES 2022/2023

- Première adhésion : Toutes les informations sont nécessaires
- Ré-adhésion : Toutes les informations sont nécessaires

Mademoiselle

Madame

Monsieur

NOM :

PRENOM : Date de Naissance : __/__/____

Adresse :

.....

Téléphone mobile : __/__/__/__/__ et/ou fixe : __/__/__/__/__

Courriel @

Date : Montant : 25 €

Chèque